

Revue générale de droit



Hélène Ouimet, Pierre Laporte, *Code du travail du Québec. Législation, jurisprudence, doctrine*, 16^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur, 2006, 967 pages, ISBN 2-89127-723-6

Dominic Roux, *Le principe du droit au travail : juridicité, signification et normativité*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2005, 563 pages, ISBN 2-89127-742-2

Guylaine Loranger

Volume 36, numéro 4, 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027175ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027175ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Loranger, G. (2006). Hélène Ouimet, Pierre Laporte, *Code du travail du Québec. Législation, jurisprudence, doctrine*, 16^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur, 2006, 967 pages, ISBN 2-89127-723-6 / Dominic Roux, *Le principe du droit au travail : juridicité, signification et normativité*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2005, 563 pages, ISBN 2-89127-742-2. *Revue générale de droit*, 36(4), 875–877.
<https://doi.org/10.7202/1027175ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

NOTULES

Hélène OUMET, Pierre LAPORTE, *Code du travail du Québec. Législation, jurisprudence, doctrine*, 16^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur, 2006, 967 pages, ISBN 2-89127-723-6.

Alter Ego nous présente la 16^e édition du *Code du travail* qui se distingue des éditions précédentes par son auteure. En effet, suite au décès de Pierre Laporte à l'automne 2005, Hélène Oumet a pris la relève et nous offre un outil de référence d'une grande valeur.

L'auteure a conservé le mode de présentation des versions précédentes¹ et l'objet demeure de colliger les décisions publiées rendues par la Commission des relations du travail, le Tribunal du travail, le Tribunal d'arbitrage depuis 1982, le Conseil des services essentiels et les tribunaux supérieurs en application du *Code du travail* (L.R.Q., c. C-27), relativement à chaque article du Code. Le contenu est relativement semblable, soit le texte du *Code du travail* accompagné d'un résumé de décisions pertinentes comprenant celles de la Commission des relations ouvrières (C.R.O.) et de l'ancienne Com-

mission de relations de travail du Québec (C.R.T.), le texte des *Règles de preuve et de procédure de la commission des relations du travail* et un extrait de la *Charte de la langue française* (L.R.Q., c. C-11). Une jurisprudence plus volumineuse différencie essentiellement cette édition.

Le plan du volume comprend deux nouveaux titres : « Note concernant les récentes modifications au *Code du travail* » et « Les effets extraterritoriaux du Code ». Ces sujets étaient présents dans la 15^e édition mais n'étaient pas identifiés nommément dans le plan, ce qui les rendait plus difficiles à repérer. Le mode d'utilisation, la table de jurisprudence, la table de doctrine et l'index du *Code du travail* complètent judicieusement le volume et en facilitent l'utilisation.

Avec cette dernière édition, Hélène Oumet récidive et offre encore une fois un ouvrage de référence structuré, bien documenté et compréhensible sur le droit du travail au Québec, qui se révèle être un outil d'apprentissage inestimable pour les étudiants et grandement apprécié des juristes.

Guylinee LORANGER

1. Pour la recension de la treizième édition, voir : (2002) 32 *R.G.D.* 187-188, pour la recension de la quatorzième édition, voir : (2003) 33 *R.G.D.* 165-166.

Dominic ROUX, *Le principe du droit au travail: juridicité, signification et normativité*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2005, 563 pages, ISBN 2-89127-742-2.

Le principe du droit au travail est déjà reconnu par diverses institutions européennes et américaines dont l'influence demeure, selon l'auteur, toujours fondamentale. Sujet d'actualité, il est intimement relié à la mondialisation.

L'ouvrage vise à démontrer qu'une reconnaissance du principe par le Canada aurait un impact sur le droit du travail, et ce, même si l'existence du principe du droit au travail est sous-jacent aux normes juridiques canadiennes et québécoises.

L'auteur présente dans une première partie, l'importance des principes dans le système juridique (chapitre 1), les fondements historiques et contemporains du droit au travail (chapitre 2) et les fondements du droit au travail en droit international (chapitre 3).

La deuxième partie, divisée en quatre chapitres, conclut à l'existence du principe du droit au travail. Pour atteindre cet objectif, l'auteur décrit explicitement les normes relatives à la liberté du travail (chapitre 1), à la politique de l'emploi (chapitre 2), au maintien en emploi (chapitre 3) et aux droits et libertés de la personne (chapitre 4) en relation avec le droit au travail.

Chaque chapitre réfère à la jurisprudence et à des législations qui appuient les énoncés et génèrent un intérêt constant. La théo-

rie est bien expliquée et donne une nouvelle perspective au droit du travail. L'approche est d'abord mondiale puis constitutionnelle, comprenant les subtilités de l'impact d'un nouveau principe dans le domaine juridique; mais c'est le droit régissant le travail au Québec qui est le plus détaillé.

La symbiose entre l'émergence du principe du droit au travail et le droit du travail est élaborée de façon détaillée et précise à travers les sources, le but et l'impact de ce dernier en relation avec le droit international et le droit constitutionnel.

Malgré le fait que le Canada ait ratifié des traités reconnaissant le principe du droit au travail, celui-ci n'a pas été explicitement énoncé par les législateurs canadien et québécois. Selon l'auteur, même si le principe est sous-jacent au droit du travail, une énonciation claire aurait un impact positif sur la jurisprudence. Il explore l'implication juridique d'une reconnaissance éventuelle du principe du droit au travail pour notre système juridique, tout en soulevant les limitations d'une telle reconnaissance. Ce qui presse le lecteur à entamer une réflexion opportune sur une composante de plus en plus déterminante de la vie contemporaine.

L'auteur a choisi d'exclure de son ouvrage l'étude du travail autonome, qui aurait sans doute pu constituer à lui seul le sujet d'un ouvrage entier. Nous aurions tout de même aimé avoir un aperçu de l'impact du principe du droit au travail sur le travail autonome étant donné la part

grandissante que celui-ci occupe comme source d'emploi.

La table de la législation, la table de jurisprudence et l'index analytique constituent des outils très intéressants. L'index analytique permet de repérer efficacement des sujets précis touchés par

le droit au travail. La bibliographie impressionne par le nombre et la diversité des ouvrages consultés. L'ouvrage est clair et concis, accessible tout autant aux profanes qu'aux érudits.

Guyline Loranger